

PERSONNEL DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES.

On verra, en consultant les annexes de ce rapport, que le nombre des personnes employées au service extérieur de notre ministère a été de 892 cette année, y compris les officiers et équipages des gardes-côtes qui protègent les pêcheries. A ce nombre il faut ajouter à peu près 30 gardiens spéciaux qui ont été employés quelque temps pendant les saisons réservées,—soit 920 personnes employées à la protection des pêcheries maritimes et de l'intérieur du Canada.

PROTECTION DES FONDS DE PÊCHE DU CANADA CONTRE L'ÉTRANGER.

Les gardes-côtes suivants ont été employés au service de la protection des pêcheries pendant la campagne de 1887.

Str. <i>Acadia</i>	Lieut. A. R. Gordon, M.R.
“ <i>La Canadienne</i>	Cap. Wm. Wakeham.
Goèl. <i>Vigilant</i>	“ C. M. Lorway.
“ <i>Gen. Middleton</i>	“ James McLean.
“ <i>L. Houlett</i>	“ Thos. Quigley.
“ <i>Triumph</i>	“ C. M. Lorway.
“ <i>Advance</i>	“ C. T. Knowlton.
“ <i>Critic</i>	“ Wm. McLaren.
“ <i>A. C. Moore</i>	“ L. Pouliot.
Yacht à vapeur <i>Intrepid</i>	“ J. H. Pratt.
“ <i>Dream</i>	“ W. H. Kent.

Le *General Middleton* a croisé dans la baie Passamaquoddy jusqu'au 7 février. Le yacht à vapeur *Intrepid* a été remplacé par le *Dream* au commencement de l'automne.

La seule saisie effectuée pendant la campagne pour avoir pêché en dedans des limites, a été celle de la chaloupe et des seines des goélettes américaines *Argonaut* et *Col. J. H. French*; les goélettes elles-mêmes ont pu s'échapper. Le nombre de visites officielles faites à des navires de pêche des États-Unis par les gardes-côtes canadiens, pendant la campagne de 1887, a été de 1,345. On en trouvera les détails dans un rapport spécial.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries.